

0312686B
ACADEMIE DE TOULOUSE
LPO LYCEE DES METIERS SAINT-EXUPERY
1 PLACE ALAIN SAVARY
31703 BLAGNAC CEDEX
Tel : 0534364240

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acquisition et aliénation des biens

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 9
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/09/2019
Réuni le : 01/10/2019
Sous la présidence de : Herve Ameziane
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acquisition ou l'aliénation des biens.

Pièce(s) jointe(s)
[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

OPC: Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à acquérir des opérations en capital (OPC) dont le prix unitaire est supérieur à 800€ HT qui génèrent des opérations d'amortissements et de dépréciations. Ces opérations en capital concernent:
-l'acquisition de 2 avions pour un coût estimatif de 80010€ TTC (coût unitaire: 40005€) et de diverses pièces annexes pour un coût estimatif de 5000€ TTC :durée d'amortissement: 10 ans,
-l'acquisition de 2 valises pédagogiques THINGZ auprès de la société MUTINY pour un coût estimatif de 2196€ TTC (coût unitaire: 1098€): durée d'amortissement: 10 ans,
-l'acquisition d'une licence de réseau SOLIDWORKS pour 3 ans (mises à jour et assistance incluses) pour 60 postes auprès de la société VISIATIV pour un coût estimatif de 2574.81€: durée d'amortissement: 3 ans.
Ces différentes opérations seront financées sur la taxe d'apprentissage.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0